

Mézémag

JUILLET 2024 | www.mezeriat.fr



Rénovation de la salle des fêtes

L'opération de rénovation de la salle des fêtes que nous avons lancée porte sur **des travaux d'amélioration thermique et acoustique, de rénovation intérieure et extérieure, de mise aux normes de sécurité et de mise en accessibilité.**

Ce bâtiment emblématique de notre commune qui a traversé les générations, avait réellement besoin d'un coup de jeune pour continuer à servir la population dans de meilleures conditions.



LE PROJET DE RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES EST LANCÉ



L'histoire de cette salle des fêtes fait partie intégrante de notre patrimoine. La **partie ancienne du bâtiment, construite avant 1900 a connu plusieurs vies bien différentes (grenier à grains, douches, salle de classe...), toujours au service de la commune, avant d'être « salle des fêtes »**. Une extension a été construite en 1989 lors d'une grande refonte du bâtiment, et plus rien n'avait changé depuis.

Aujourd'hui, cette salle des fêtes ne répond plus aux besoins actuels de la population, des associations locales et représente un coût énergétique de plus en plus élevé. C'est pourquoi il était nécessaire non seulement d'entretenir mais aussi de moderniser ce patrimoine.

◆ Un cahier des charges précis

L'opération que nous avons lancée porte sur des travaux d'amélioration énergétique et acoustique, rénovation des espaces intérieurs et des façades, ainsi que la mise en accessibilité. Nous ne voulons pas chambouler la structure du bâtiment mais garder ses principales fonctionnalités, en remaniant l'agencement de la cuisine, du sous-sol et en externalisant la salle de judo de l'étage.



Cette opération doit s'inscrire dans une démarche de valorisation d'un bâti public avec la recherche d'une qualité architecturale et d'intégration environnementale en adéquation avec le patrimoine local de notre commune.

◆ Le choix de l'architecte

Pour choisir l'architecte, une consultation pour un marché à maîtrise d'œuvre a été lancée en mars. Après sélection par notre commission travaux, c'est l'architecte M. PUTZ de INSULA ARCHITECTURE de Lyon qui a été retenu sur sa proposition financière et la qualité technique de sa réponse.

Nous demandons que l'équipe de maîtrise d'œuvre présente un projet dans le respect du budget, en privilégiant les fonctionnalités demandées au profit

d'une réalisation sobre, sans fioritures ni luxes superflus et en proposant des solutions techniques aptes à atteindre l'objectif économique que nous avons défini.

La notion de développement durable est essentielle et l'opération devra être réalisée en respectant des principes de simplicité de construction, d'efficacité énergétique et de facilité de maintenance, tout en contenant au mieux les coûts d'exploitation.

Le projet devra être conçu dans le respect de l'enveloppe financière allouée aux travaux. Nous sélectionnerons les entreprises d'ici la fin de l'année, aidés de l'ADI01 (Agence Départementale d'Ingénierie) que nous avons chargé de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.



◆ Planning prévisionnel de l'opération

- **Début des études, des diagnostics et des esquisses : avril 2024**
- **Permis de construire : fin juillet 2024**
- **Début des travaux : janvier 2025**
- **Réception : novembre 2025**

◆ Pas de salle des fêtes en 2025

Comme nous l'avons écrit à la population ainsi qu'aux associations, la salle des fêtes sera donc fermée pour la presque totalité de l'année 2025. Toutes les manifestations devront être délocalisées dans les communes voisines. Nous avons pour cela demandé aux Mairies concernées d'accorder un accueil préférentiel à nos associations, nous les en remercions par avance. Seuls les vœux de la municipalité et le banquet des classes pourront s'y dérouler.

Nous devons faire place nette d'ici à la fin de l'année en déménageant les services techniques, les Comédiens, l'Harmonie et le Judo qui sont « résidents » dans le bâtiment et qui doivent laisser place aux travaux.

Tout ceci demande une logistique bien encadrée que nous mettons en place. Nous ferons appel à la population pour nous aider, si besoin, comme nous l'avons fait lors du déménagement de l'école.

Au final nous retrouverons une salle des fêtes plus moderne, performante et remise aux normes actuelles, pour le bon usage de tous.





ÉDITO

Durant le mois de juin et début juillet ont eu lieu les élections européennes, puis de façon inattendue, les législatives. Tout comme les 89 000 communes en Europe et les 36 000 communes françaises, nous avons assuré le bon déroulement de ces moments importants dans notre vie démocratique. Merci aux agents communaux et aux élus fidèles aux postes, chacun dans son registre pour une organisation sans faille.

Je redis ici l'importance d'aller voter, tous les étages décisionnels sont sérieux, les politiques que nous appliquons sur le terrain, dans notre commune, sont issues de ces instances élues et c'est bien au moment des élections qu'il faut en faire le choix. J'ai remarqué dans les votants pas mal de jeunes à qui nous avons remis la première carte d'électeur, ils s'en sont servi, et je les en félicite.

Voici le bulletin municipal de milieu d'année, celui qui relate les six premiers mois d'activité d'une année qui restera marquée par un printemps interminable et très mouillé.

Force est de constater que le dérèglement climatique s'installe progressivement et nous devons persévérer dans les gestes de tous les jours qui visent à en réduire les effets, pendant qu'il en est encore temps. De notre côté, les actions fortes pour la gestion des déchets : apport volontaire des ordures ménagères, compostage des déchets organiques, font partie des mesures qui visent à réduire notre empreinte carbone, tout le monde, ou presque, l'a compris. **On parle en effet de l'intérêt général, c'est une notion parfois oubliée, hélas.**

Le budget qui a été voté à la majorité en début d'année traduit notre volonté de continuer à investir pour notre commune. Les travaux pour la sécurisation de la D26 et pour les trottoirs du chemin de la Pernelle vont démarrer bientôt.

Nous avons lancé l'étude pour la rénovation de la salle des fêtes dont les travaux seront réalisés durant toute l'année prochaine, si tout se passe normalement. Il s'agit d'amélioration thermique et acoustique, rénovation intérieure et extérieure, et mise aux normes de sécurité et d'accessibilité. Pour le moment, nous sommes à l'œuvre avec l'architecte et les bureaux d'études.

Le déménagement des associations en place, des agents techniques, est un gros travail d'organisation et de logistique auquel nous devons faire face. Nous envisageons de faire appel à la population pour nous aider le cas échéant, nous espérons une réponse enthousiaste des Mézériatis. En effet, ce bâtiment a marqué beaucoup de générations et fait partie intégrante de notre patrimoine à tous.

Parallèlement nous travaillons sur l'agrandissement du cimetière. Il y a longtemps qu'on en parle à Mézériat, nous, nous allons le faire. Les places disponibles sont de plus en plus difficiles à trouver d'autant que la configuration du terrain empêche souvent l'accès aux engins des entreprises de pompes funèbres. Nous sommes à l'étude des devis d'aménagement du nouvel espace promis à notre dernière demeure, la réalisation suivra son cours.

Mais soyons optimistes, les mois d'été arrivent avec leurs manifestations qui animent la commune. La fête de la Musique, la vogue et ses andouillettes, la grande « Fête de l'été », maintenant ancrée dans nos coutumes, et d'autres tournois sportifs vont nous agiter la tête et les jambes. Merci à toutes nos associations qui s'activent dans ce sens, les Mézériatis aiment la fête, alors amusons nous !

Je vous souhaite un bel été !

Guy Dupuit
Maire de Mézériat

LA RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES

> pages 1-2

ÉDITO DU MAIRE

> page 3

FINANCES > pages 4-5

- Budget prévisionnel

VIE COMMUNALE > pages 6-8

- Les employés communaux...
épisode 2
- Les autorisations de travaux
 - Brèves de la bibliothèque
 - L'agglomération s'agrandit

GROUPE SCOLAIRE > page 9

- Les CM2... prêts pour la 6^e

VIE PRATIQUE > pages 9-12

- Trouver un nouveau médecin,
la stratégie
- Vos démarches en un clic !
- Bonne retraite Jacqueline !
- La fibre arrive à Mézériat

ENVIRONNEMENT > page 13

- Composteurs partagés
- Nettoyage de printemps

ACTION SOCIALE > page 14-15

- CCAS : Repas et colis des aînés
 - Les Orchidées

VIE LOCALE > pages 16-17

- Bienvenue à...

VIE MUNICIPALE > page 18

- Conseil Municipal Enfants
 - Expression des élus

VIE ASSOCIATIVE > pages 19-20

- Brèves des associations

Directeur de la publication
Guy DUPUIT

Rédactrice en chef
Josiane MUZY

Comité de rédaction
**Stéphanie BOULLY, Gisèle BERTILLOT,
Christelle COLIN, Nathalie ROBIN,
Hélène ROUDEIX, Leslie VOLATIER.**

Crédits photographiques
**La commission communication, les élus,
Lucette RICHARD,
les associations de Mézériat,
la directrice et les enseignant(e)s
de l'école élémentaire
et la directrice de l'école maternelle,
Emmanuel MOREL, photographe.**

Création & impression
Macon - 03 85 20 20 20



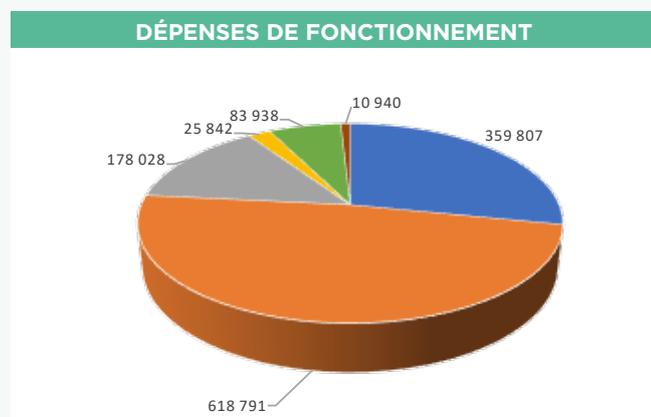
Toute reproduction d'article, de photo ou dessin doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la municipalité.

Si vous avez des suggestions ou remarques, vous pouvez les adresser à la commission communication, par écrit ou par mail.

FINANCES

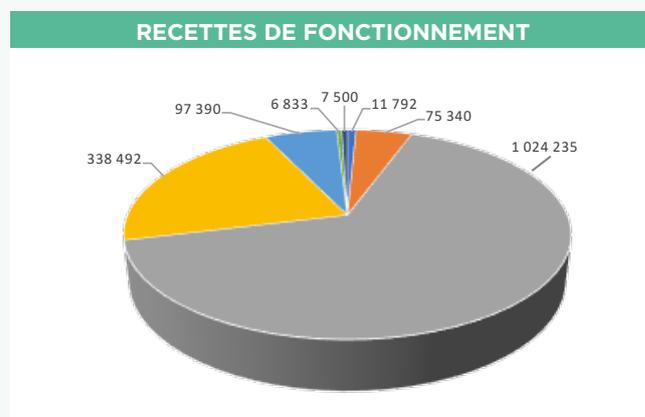
COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Ce compte administratif a été approuvé le 9 avril à la majorité par le Conseil Municipal.
Il représente les dépenses et les recettes réalisées au cours de l'exercice écoulé.



■ Charges à caractère général	359 807 €
■ Charges de personnel	618 791 €
■ Charges de gestion courante	178 028 €
■ Charges financières	25 842 €
■ Atténuation de produits	83 938 €
■ Amortissements	10 940 €

TOTAL **1 277 346 €**



■ Atténuation des charges	11 792 €
■ Produits des services	75 340 €
■ Impôts et taxes	1 024 235 €
■ Dotations et subventions	338 492 €
■ Autres produits	97 390 €
■ Produits exceptionnels	6 833 €
■ Plus ou moins value sur cession	7 500 €

TOTAL **1 561 582 €**

RÉSULTATS FINANCIERS 2023

	Résultat 2022	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2023	Recettes 2023	Résultat de clôture
Investissement	-479 532 €		632 950 €	1 052 702 €	-59 780 €
Fonctionnement	307 648 €	254 573 €	1 277 346 €	1 561 583 €	337 312 €
TOTAL	-171 884 €	254 573 €	1 910 296 €	2 614 285 €	277 532 €
Reste à réaliser			10 564 €	81 887 €	348 855 €
CAF brute					285 176 €
CAF nette					164 749 €

Les dépenses de fonctionnement (opérations d'ordre incluses) s'élèvent à 1 227 346,30 €, celles d'investissement à 632 950 €. Les recettes de fonctionnement se montent à 1 561 582,88 €, celles d'investissement à 1 052 702,34 €. Compte tenu des restes à réaliser en dépenses 10 564 € et en recettes d'investissement (subventions) 81 887 €, notre résultat d'investissement est excédentaire de 11 543 €. Notre capacité d'autofinancement brute s'élève à 285 176 € et notre Capacité d'Auto-Financement nette (CAF) à 164 749 €.

Au cours de cet exercice, nos dépenses d'investissement réelles se sont élevées à la somme de 483 862 €, à savoir :

- 182 083 € pour le groupe scolaire
- 16 384 € pour divers matériels
- 58 107 € pour travaux de voirie
- 10 941 € pour travaux à l'Escale locale
- 144 823 € pour l'aire de camping-car
- 27 500 € pour l'acquisition d'un véhicule électrique
- 23 488 € pour la création de jardins familiaux
- 10 655 € pour l'extension de réseaux

Les principales recettes d'investissement ayant permis la réalisation de nos travaux sont le FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) pour 160 698 €, la taxe d'aménagement pour 35 951 € et diverses subventions pour 567 946 €.

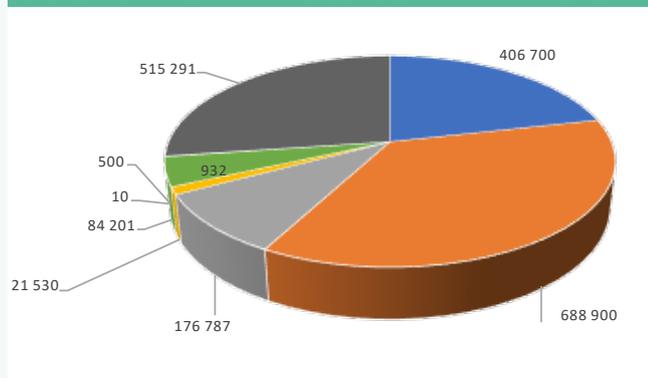
BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Ce budget a été approuvé le 9 avril par le conseil municipal à la majorité.

La section de fonctionnement s'équilibre à : 1 894 851 €

La section d'investissement s'équilibre à : 1 645 737 €

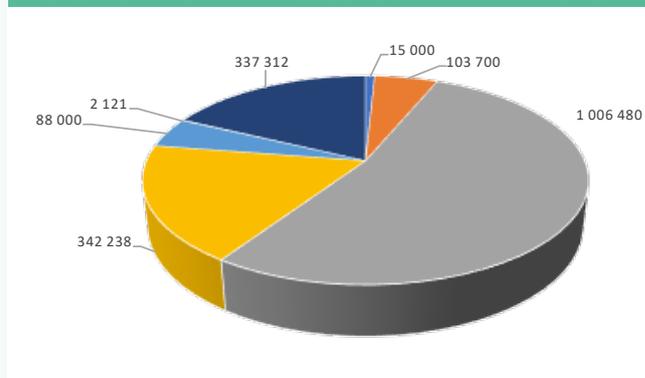
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT



■ Charges à caractère général	406 700 €
■ Charges de personnel	688 900 €
■ Charges de gestion courante	176 787 €
■ Charges financières	21 530 €
■ Atténuation de produits	84 201 €
■ Dotations aux provisions	10 €
■ Charges exceptionnelles	500 €
■ Amortissements	932 €
■ Virement à la section d'investissement	515 291 €

TOTAL 1 894 851 €

RECETTES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT



■ Atténuation des charges	15 000 €
■ Produits des services	103 700 €
■ Impôts et taxes	1 006 480 €
■ Dotations et subventions	342 238 €
■ Autres produits	88 000 €
■ Produits exceptionnels	2 121 €
■ Excédent antérieur reporté	337 312 €

TOTAL 1 894 851 €

SECTION INVESTISSEMENT

Cimetière	125 000 €
Groupe écoles	64 194 €
Informatique	5 000 €
Matériels	14 600 €
Voirie	60 000 €
Salle des fêtes	688 551 €
Guirlandes	6 000 €
Aménagement Maison des associations	10 000 €
Travaux jardins familiaux	10 000 €
Extension réseaux	10 000 €
Sécurisation circulation (Les Dalles / Pernette / Chaveyriat / Effondras)	400 000 €
Panneaux affichage entrées village	3 000 €
Panneaux photovoltaïques maison médicale	4 000 €
Vidéo surveillance	10 000 €
Travaux terrain de tennis	8 000 €
Travaux terrain de boules	14 000 €



BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Ce budget prévisionnel 2024 se caractérise par un montant de 1 462 295 € de dépenses d'équipement nouvelles, qui seront réalisées en 2024 et 2025. Le remboursement de la dette en capital s'élève à 121 663 €.

Ces investissements seront financés par 164 418 € de subventions, 596 918 € de FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA), 35 000 € de taxe d'aménagement, 270 000 € au titre des cessions immobilières, caution 2000 €, et par un prélèvement sur recettes de fonctionnement de 515 291 €.

VIE COMMUNALE

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX... ÉPISODE 2

Le service administratif de la commune accueille les Mézériatis **les lundis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ainsi que les mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h.**

Lors de vos visites et en fonction de vos besoins, vous pourrez rencontrer :

♦ **Séverine LAROLLIÈRE, Directrice Générale des Services (DGS)** en poste dans notre commune depuis le 1^{er} avril 2009. Son rôle est d'assurer la coordination générale des services, ainsi que la mise en œuvre des décisions des élus. Son expertise administrative, financière et juridique accompagne et réalise les objectifs de la municipalité.

♦ **Nathalie GEOFFRAY** est arrivée dans le service le 1^{er} novembre 2007. Originaire de et habitant Mézériat, elle connaît bien le village. Adjointe de Séverine, ses missions sont plus axées sur les ressources humaines et les finances publiques.

♦ **Émilie JOACHY** a rejoint l'équipe le 18 octobre 2021, elle est également native de Mézériat et réside dans le village. Elle est en charge de l'accueil des administrés et les oriente dans leurs démarches. Elle gère également l'état civil. D'autre part elle assure la partie administrative du CCAS (Centre Communal Action Sociale) et de la résidence « Les Orchidées ».

♦ **Jacqueline FORT** est bien connue des habitants. Elle a occupé le poste de secrétaire de 1998 à 2011. De janvier 2020 jusqu'à fin août 2021, elle a géré la résidence autonomie « Les Orchidées », poste occupé aujourd'hui en partie par Florence MEINSER.

Depuis cette date, elle occupait le poste consacré à l'urbanisme. Elle restera encore quelques mois dans le service avant un départ en retraite mérité. Elle aura la responsabilité de diverses tâches administratives et notamment la numérisation de documents importants qui jusque-là étaient encore sous forme papier.

♦ **Virginie CHEVASSON**, nouvelle recrue, est arrivée en mai 2024. Virginie habite Mézériat depuis l'an 2000. Elle est diplômée d'un BTS IAA (Industrie Agro-Alimentaire). Après avoir travaillé de nombreuses années dans un établissement privé, elle a décidé de répondre à l'appel de la collectivité et ainsi d'exercer d'autres fonctions. Elle assurera la succession de Jacqueline **au service de l'urbanisme.**

Ce poste, maintenant à temps plein, lui permettra également d'être à l'accueil en cas d'absence d'Émilie. D'autre part elle sera chargée de collaborer avec les agents techniques pour le suivi administratif de la gestion des bâtiments communaux.

Tous ces agents sont à votre disposition pour vous permettre de trouver les renseignements dont vous avez besoin. Ils vous aideront au mieux dans vos demandes.

Ce service de proximité est précieux, préservons-le dans la bienveillance.



Assises : à gauche Jacqueline FORT - à droite Virginie CHEVASSON
Debout : à gauche Nathalie GEOFFRAY - à droite Émilie JOACHY
Absente sur la photo Séverine LAROLLIÈRE



URBANISME : QUELLES AUTORISATIONS, POUR QUELS TRAVAUX ?

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : **DP**
Auvent, préau
 • < 5 m² : **aucune formalité**
 • < 20 m² : **DP**
 • > 20 m² : **PC**
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
 • < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
 • < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
 • Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
 • Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
 • Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
 • Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE
 • < 5 m² : **aucune formalité**
 • < 20 m² : **DP**
 • > 20 m² : **PC**
 • Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE
 • < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
 • < 100 m² ouverte : **DP**
 • < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
 • > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
 • < 5 m² : **aucune formalité**
 • < 40 m² : **DP**
 • > 40 m² : **PC**

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
 • < 5 m² : **aucune formalité**
 • < 20 m² : **DP**
 • > 20 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
 • Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
 • Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

VIE COMMUNALE

BRÈVES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Vendredi 2 février, **une soirée contes** a réuni une trentaine de personnes. Petits et grands ont pu profiter d'un temps collectif autour de sept contes traditionnels et modernes.

Après une pause gourmande, la rencontre s'est prolongée selon les goûts de chacun : des livres pour certains, des discussions entre parents, des jeux pour d'autres...

Samedi 23 mars, une dizaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont pu découvrir **Les aventures de Cocot' de la ferme à la ville** en présence de son auteur, Christian TISSERAND. Un moment dédicace a permis aux jeunes lecteurs d'échanger avec lui.

« J'ai eu l'idée des aventures de Cocot' un soir où je n'avais plus une seule nouvelle histoire à raconter à mes enfants ».

Une suite à ces premières aventures est prévue pour la fin de l'année.

Le samedi 20 avril, 11 personnes étaient présentes pour se lancer dans une **activité de pliage**, grâce à l'expertise de Marie-Thé qui participe, par ses créations originales, à la décoration de la bibliothèque.



Quelques enfants ont joué avec des jeux mis à leur disposition et bien-sûr, ils ont écouté des histoires.

Le prix GRAINES de LECTEURS est proposé par le Département de l'Ain pour encourager la lecture dès le plus jeune âge.

Par le biais de lectures offertes à la bibliothèque et à la garderie périscolaire, 17 enfants et adultes ont pu voter pour leur livre préféré parmi les 5 proposés.

Les bénévoles reconduiront ces activités qui contribuent à faire de la bibliothèque un lieu de rencontres, de convivialité et d'échanges enrichissants pour tous !

LE PÉRIMÈTRE DE L'AGGLOMÉRATION DE MÉZÉRIAT S'AGRANDIT :

Vous avez sans aucun doute remarqué, que, depuis quelques semaines, les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération au nord du village ont été déplacés.

Nous entrons maintenant dans une zone limitée à 50 km/h dès les premières maisons Route de l'Effondras, Route de l'Étang Coton en arrivant de Vonnas et en arrivant de Prairiat.

D'autres aménagements auront lieu dans les prochains mois et notamment la pose d'un plateau sur le carrefour de la route de l'Effondras et de l'Étang Coton. Ce ralentisseur, en complément de la zone agglomération, permettra de réduire l'allure des véhicules et assurera ainsi plus de sécurité pour les riverains du quartier de Vaudrenand.



Route de l'Effondras



Route de l'Étang Coton

GROUPE SCOLAIRE LES BAYARDS

LES CM2... PRÊTS POUR ENTRER EN 6^E

Le vendredi 21 juin, en présence de nombreux parents, les 24 élèves de CM2 ont reçu une calculette offerte conjointement par le Sou des Écoles, représenté par Amélie DE PALMA, et la Municipalité.



Le Maire Guy DUPUIT s'est adressé aux futurs collégiens en ces termes : « **Chers élèves, n'oubliez jamais que l'apprentissage est un voyage sans fin. Soyez curieux, posez des questions, explorez de nouvelles idées et ne craignez jamais de faire des erreurs, car elles sont les étapes vers le succès. Je vous souhaite à tous une transition réussie vers le collège, pleine de nouvelles expériences et de belles réussites** ».

Après avoir remercié ses élèves pour la bonne année passée avec eux, Audrey CURT, leur institutrice, et Paula AUGUSTO la directrice de l'école élémentaire ont remis aux enfants le livre de Jean GIONO, *L'homme qui plantait des arbres*, livre offert par l'Éducation Nationale.

La municipalité profite de cette occasion pour remercier Amélie DE PALMA de ses 17 années de participation active, dont 5 de présidence au sein du Sou des Écoles. Elle se retire après de nombreuses heures consacrées au service des enfants.

Le vendredi 28 juin, jour de la fête de l'école, a été sa dernière manifestation. La municipalité lui renouvelle ses remerciements, ainsi qu'à toute l'équipe qui travaille à ses côtés.



Adam - Anna - Emma - Emma - Enora - Farès - Garance - Jade - Jibril - Lenna - Lhadji - Linah - Louise - Louna - Manoa - Mérimène - Mya - Noëla - Pierre - Roméo - Rose - Simon - Swan - Zachary (3 enfants absents sur la photo)

VIE PRATIQUE

TROUVER UN NOUVEAU MÉDECIN, LA STRATÉGIE.

Depuis le début du mandat, la commission santé publique animée par Philippe CHAMBOUVET a beaucoup travaillé sur le sujet pour mettre tous les atouts de notre côté : achat d'un cabinet médical, création d'un centre de santé pour pouvoir salarier un médecin ou accueillir un médecin libéral.



Aujourd'hui, le temps passant, et devant la difficulté de plus en plus présente de trouver un médecin par des voies classiques, nous avons proposé un partenariat avec le médecin en place, le Docteur ILODUBA, pour qu'il devienne « Maître de stage universitaire » afin de pouvoir accueillir des internes en médecine générale.

Pour faciliter ce recrutement, la municipalité mettra à la disposition des stagiaires, le cabinet entièrement équipé dont elle est propriétaire à la maison médicale ainsi qu'un appartement.

Le Docteur ILODUBA a accepté la proposition de la commune et va suivre 3 jours de formation afin de pouvoir accueillir des internes en médecine pour des durées plus ou moins longues. Ces internes, en fin de cursus, sont en partie autonomes et peuvent exercer la médecine sous la tutelle du Maître de stage.

C'est pour nous une façon de préparer l'avenir car de ces stagiaires, peut sortir un futur médecin intéressé par notre commune et ses équipements. Ce sera, nous l'espérons, un partenariat gagnant-gagnant entre la commune de Mézériat et le Docteur ILODUBA pour le bien de toutes et tous.

VIE PRATIQUE

CARTE D'IDENTITÉ, PASSEPORT, PERMIS DE CONDUIRE ET CARTE GRISE : VOS DÉMARCHES À PORTÉE DE CLIC !



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

- Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.
- J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.
- Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

- Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.
- J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>
- J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.
- Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

- Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.
- Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.
- En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne. Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.
- Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

- Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
 - Duplicata
 - Changement d'adresse
 - Changement de titulaire
 - Cession de véhicule
 - Autre motif
- Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.
- J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.
- Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



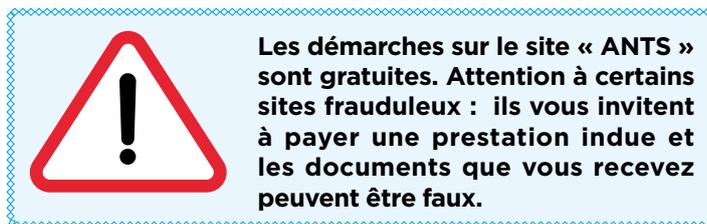
- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

À Vonnas, le service Carte d'identité/Passeport est ouvert :

- ↳ Pour enregistrer votre demande : Lundi, mardi, jeudi : 8h30 à 11h50 - Mercredi : 8h30 à 11h50 et 13h30 à 16h10. Les rendez-vous sont à prendre sur le site de la mairie de Vonnas : <https://www.vonnas.com/etat-civil/cni-passeport/>
- ↳ Pour venir récupérer son titre, il faut également prendre rendez-vous sur le même site : Le mercredi de 16h10 à 16h50 et le vendredi de 13h45 à 15h45.
- ↳ Avant de prendre rendez-vous, les usagers doivent effectuer **une pré-demande en ligne** à partir du site officiel : <https://ants.gouv.fr> et imprimer le récapitulatif de la pré-demande.

En cas de difficulté à réaliser la pré-demande, les usagers sont invités à se rendre à France Services (Vonnas ou Pont-de-Veyle) afin d'être accompagnés dans leur démarche.

Sur la Communauté de communes de la Veyle, Pont-de-Veyle et Laiz sont également habilitées à réaliser ces pièces d'identité.



BONNE RETRAITE À JACQUELINE GILET



Vendredi 22 mars, notre factrice, Jacqueline Gilet, a fait sa dernière tournée avant quelques jours de congés et la retraite.

Entourée de son équipe, coiffée d'un chapeau haut en couleur et vêtue d'un tee-shirt de circonstance, dans une voiture décorée d'une banderole lui souhaitant bonne retraite, Jacqueline a distribué lettres, plis administratifs et commerciaux et colis sous les yeux incrédules de ses habitué(e)s.

En effet, depuis dix-sept ans, elle a assuré la distribution du courrier avec sa bonne humeur et son engagement dans la fonction. Elle a pu voir l'évolution du service postal : moins de lettres et de cartes mais de plus en plus de colis, parfois lourds.

Ses journées commençaient très tôt avec le chargement du courrier à Vonnas. Elle desservait environ 590 boîtes aux lettres sur de nombreux quartiers du village, descendant de voiture autant de fois, par tous les temps et avec le sourire.

Elle n'hésitait pas à poser le courrier sur la fenêtre d'une personne âgée pour lui simplifier la vie, à demander des nouvelles, tout en proposant des timbres, en signalant une prochaine augmentation... C'était convivial, sérieux, simple et naturel.

Pas de doute, Jacqueline aimait son métier ! Nous lui souhaitons une très belle retraite !

VIE PRATIQUE

LA FIBRE ARRIVE À MÉZÉRIAT !



La réunion publique « La fibre arrive à Mézériat » a rassemblé de nombreux Mézériatis.

Cette réunion, organisée par le SIEA (Syndicat Intercommunal et de E-communication de l'Ain), a été l'occasion de faire le point sur l'avancée des travaux qui permettront aux habitants d'accéder au très haut débit grâce à la fibre optique.

Les différents intervenants ont également répondu aux nombreuses questions de l'assistance.



Les intervenants

De gauche à droite : Christophe GREFFET - Michel CHANEL - Guy DUPUIT - Damien PACARD - Ludovic VEYRET

Pour faire simple, voici les 4 étapes à suivre pour accéder à la fibre :

1) Test de votre éligibilité sur www.reso-liain.fr

En quelques clics vous saurez si votre logement est déjà ou non éligible à la fibre.

Si vous ne l'êtes pas encore vous pourrez vous enregistrer pour suivre l'avancement des travaux pour votre emplacement.

2) Abonnez-vous

Si vous êtes en zone couverte par la fibre il vous faut choisir un opérateur pour souscrire un abonnement car c'est cette souscription qui lancera le processus de raccordement de votre logement au réseau de la fibre.

La liste des opérateurs partenaires du réseau Li@in est disponible sur www.reso-liain.fr

3) Votre raccordement à la fibre (délai moyen 3 à 4 semaines)

- Votre opérateur transmet votre demande au SIEA.
- Le SIEA lance l'ordre des travaux.
- L'entreprise chargée de ces travaux prend contact avec vous pour un rendez-vous ; le jour-dit l'entreprise tire la fibre optique de la voirie publique jusqu'à l'intérieur de votre logement que ce soit par voie aérienne ou souterraine. Le technicien installe une prise terminale optique ainsi que, si nécessaire, un boîtier optique.
- Ces travaux sont pris en charge par le SIEA sous réserve de mise à disposition des infrastructures nécessaires. **Plus clairement, si des travaux de génie civil doivent être réalisés sur votre propriété ces travaux seront à votre charge.**
- Le SIEA active à distance les équipements (délai moyen = 2 jours).

4) Branchement de vos équipements

Cette dernière étape est réalisée par vos soins, votre opérateur ou un installateur de votre choix.



ENVIRONNEMENT

COMPOSTEURS PARTAGÉS

La loi donne obligation aux collectivités de proposer à leurs habitants une solution de tri à la source et donc de valorisation de leurs déchets alimentaires.

Dans ce cadre, et après celui de la résidence autonomie, un site de compostage partagé a été installé près de la gare.

Audrey DUSSAUGE, chargée de prévention au SMIDOM, Maître composteur, était présente sur le site en fin d'après-midi le mardi 7 mai. Les habitants disponibles ce jour-là ont pu poser des questions et bénéficier des précisions qu'elle a apportées sur le fonctionnement des bacs.

Le compostage partagé fonctionne avec au minimum **3 bacs**. Le premier sert à stocker la matière sèche (broyat de branches-structurant). Le deuxième, appelé "bac d'apport", sert à déposer les déchets de cuisine et de table. Le troisième, appelé "bac de maturation", réceptionne le contenu du bac n°2 lorsque celui-ci est plein. Il permet au compost de mûrir avant d'être utilisé comme amendement.

Après avoir été informés de ce que l'on peut mettre, de ce qu'il faut éviter de mettre, de comment mélanger ce que l'on a mis avec le broyat disponible dans l'un des 3 bacs, les habitants sont repartis avec un bio-seau permettant d'entreposer et de transporter leurs biodéchets plus aisément.

Pour celles et ceux qui n'étaient pas disponibles ce jour-là, toutes les informations sont disponibles auprès du SMIDOM sur leur site internet (www.smidom.org) ou par téléphone (04 74 04 94 69).

À noter que la commission municipale environnement et développement durable réfléchit actuellement à d'autres lieux d'implantation de composteurs partagés.



APPORT VOLONTAIRE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Un test d'apport volontaire des ordures ménagères est en cours dans le centre du village et sur le site de l'immeuble des Badelles. Les personnes concernées ont reçu un badge leur permettant de déposer leurs ordures ménagères directement dans les nouvelles colonnes (le ramassage des poubelles étant suspendu pendant cette période).

L'essai durera quelques mois, au bout desquels un bilan sera effectué afin de prendre les décisions opportunes.

La municipalité remercie les personnes participant à ce dispositif de test. Tous les Mézériatis hors de ce secteur défini peuvent participer à cet essai en faisant une demande auprès du SMIDOM.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Équipés de gilets jaunes, bottes, gants, pinces et sacs poubelles 45 Mézériatis se sont réunis le 16 mars 2024 sur la place du village, dès 8h30, pour participer à l'opération nettoyage de printemps organisée par la Commission Animation de la Commune.

Au nombre des participants figuraient des enfants ayant répondu à l'invitation lancée par les élus du Conseil Municipal Enfants et leurs parents, des représentants d'associations, des élus et bien d'autres volontaires. Les chasseurs de la Société de Mézériat étaient également présents dans le cadre de l'opération « J'aime la nature propre » organisée du 15 au 17 mars par la Fédération Nationale des Chasseurs.

Avec l'aide de tous, ce sont au total 135 kilos de déchets qui ont été ramassés le long des routes et chemins qui sillonnent notre commune.

Après avoir été rassemblés devant les Points d'Apport Volontaire du village, ceux-ci ont été triés (emballages, verres et tout venant), pour ensuite être évacués en déchèterie.

La matinée s'est terminée dans la convivialité autour du verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Merci à tous les participants de cette opération citoyenne mais également au SMIDOM pour la mise à disposition du matériel nécessaire, ainsi que pour les gourdes et casquettes offertes aux enfants ayant participé.



ACTIONS SOCIALES

RÉPAS ET COLIS DES AÎNÉS



Le groupe des bénévoles et l'animateur Michaël DOUCET

À l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale, une centaine de personnes de 73 ans et plus étaient présentes au repas des aînés le samedi 27 avril.

Certains participent de manière assidue ; d'autres n'osaient plus ou n'étaient jamais venus, ça leur a plu, ils sont revenus. Pour ceux qui ne sortent plus guère, quel plaisir de revoir des amis, des connaissances, d'échanger des nouvelles !

Comme chaque année, les membres du CCAS et les bénévoles ont eu à cœur de préparer et offrir ce moment de convivialité et de retrouvailles à chacun, quel que soit son vécu quotidien, et de le partager avec eux.

Les papilles ont été comblées par le repas de Jean-Alexandre et Audrey MANIGAND du 4M. Les yeux ont été charmés par les évolutions des danseurs entraînés sur la piste par Michaël DOUCET. Les mémoires garderont le souvenir de cette journée grâce aux photos d'Emmanuel MOREL, disponibles à la vente à l'Escale Locale.



La centaine de personnes qui ne pouvait pas ou ne souhaitait pas participer à cette journée a pu déguster les produits locaux sucrés et salés, sélectionnés puis distribués par les membres du CCAS, dimanche 12 mai.



Distribution des colis

LES ORCHIDÉES, UNE RÉSIDENCE DYNAMIQUE...



Atelier d'art floral

En plus des actions de prévention de la perte d'autonomie déjà proposées, de nouvelles animations ont eu lieu à la résidence en 2023. Toutes ces animations se poursuivent en 2024 dans des conditions plus agréables grâce à **l'installation d'une climatisation dans la salle commune**.

Les résidents ont redécouvert ou se sont initiés à **l'art plastique** avec Virginie GAJEK, art-thérapeute. Entre collage, peinture et modelage, les résidents ont réalisé leur autoportrait, créé des portraits à la manière de Picasso et Modigliani, des cabanes à oiseaux, des suspensions en tissus et en argile ; des œuvres dans lesquelles ils ont pu donner libre cours à leur créativité, tout en mettant en évidence leur personnalité et leur sensibilité. L'utilisation de matériaux de récupération est privilégiée. C'est avec fierté que les artistes-résidents ont exposé leurs œuvres dans la salle commune et le jardin. Le vernissage organisé le 6 octobre 2023 a reçu notamment la visite amicale de représentants des résidences autonomie de Vonnas et Polliat.

Les 12 séances de **'Atelier Happy Tab'** animé par l'ADAPA (Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain) avaient pour objectif d'apprendre à utiliser une tablette tactile, prendre des photos, créer une adresse électronique, envoyer des courriels, naviguer sur internet (en toute sécurité), télécharger des applications, etc.

En décembre 2023, les résidents se sont initiés à **l'art floral**. Aurélie PULSINI de l'Atelier Floral, leur a appris à choisir et préparer les fleurs, les répartir et les piquer dans la mousse afin de composer chacun leur bouquet.

Tous ces ateliers sont ouverts aux personnes de la commune âgées de 60 ans et plus, sur inscription auprès de la référente. Ils ont été **intégralement financés par le forfait autonomie**, attribué par la Conférence des financeurs de l'Ain, au titre des fonds alloués par la Caisse Nationale de Solidarité à l'Autonomie.

En dehors de ce financement, d'autres animations ont lieu tout au long de l'année : tirage des rois, repas partagés, fêtes d'anniversaire. Une première fête des voisins, proposée par des résidents, a même eu lieu en juin 2024, regroupant une quinzaine d'entre eux et trois familles.

La correspondance engagée en 2022 avec les élèves de la classe de Marie DE MAUROY s'est poursuivie par une visite des enfants et un goûter à la résidence. Elle a été reconduite pour l'année 2023-2024 avec des élèves de Audrey CURT.

En février 2023, les résidents ont assisté à **la projection du documentaire « Confidences de soldats, les appelés de la Guerre d'Algérie »**. Ce film réalisé à la demande de la Communauté de communes de la Veyle, en partenariat avec les sections locales de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, évoque les mémoires de 17 appelés du contingent de notre territoire. Un moment chargé de souvenirs et d'émotions.

En décembre dernier, les résidentes de **l'Atelier Tricot** ont remis à Béatrice GIGAN, présidente de l'Unité locale des Pays de la Veyle de la Croix-Rouge, le fruit de leur travail de toute une année : layettes, pulls, bonnets, écharpes et gants seront distribués aux personnes dans le besoin.

🗑️ Compostage et jardinage

À la demande de résidents, **le premier composteur collectif de la commune** a été installé dans le jardin à l'automne 2023 sur une plateforme aménagée et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Son inauguration a eu lieu en présence des résidents, de membres du CCAS et de Ludovic BAILLY, responsable maintenance chez DYNACITÉ. Audrey DUSSAUGE, chargée de prévention biodéchets au SMIDOM a expliqué le fonctionnement du composteur et a remis à chaque résident un seau pour biodéchets.

Le compost ainsi obtenu permettra de nourrir les 2 grands bacs de jardinage installés ce printemps.

Des plants de tomates, de courgettes, de fraisiers, des graines de radis et de haricots y ont déjà pris place grâce au travail de quelques résidents jardiniers heureux de renouer avec cette occupation au grand air. La pousse fera l'objet de toutes les attentions et sera un prétexte aux promenades dans le jardin.



Atelier tissage

BIENVENUE À...

AUX NOUVEAUX MÉZÉRIATIS

Le samedi 2 mars 2024 se tenait à la salle des fêtes le premier temps d'accueil des nouveaux habitants de l'année, temps organisé par la Municipalité.

Cinq familles arrivant du Rhône, de Saône-et-Loire ou encore d'Angleterre, sont venues à la rencontre des élus qui leur ont présenté la commune, ses projets et ses nombreux atouts. La parole a ensuite été donnée aux responsables d'associations désireux de faire connaître leurs activités et manifestations.

Après quelques questions-réponses, les nouveaux habitants se sont vu offrir une pochette d'accueil contenant toutes les informations utiles sur la commune, avant de partager le verre de l'amitié dans une ambiance conviviale.

Nous leur souhaitons une bonne intégration dans notre village !



LA BOUCHE RIT

Patrice TAPONARD « La Bouche Rit » est notre nouveau boucher sur le marché le vendredi.

Satisfait de sa venue à Mézériat, il précise que son laboratoire est situé à Bâgé-Dommartin et son magasin « Couleur Saveur » à Feillens.

Bonne intégration !



MÉZÉRIAT 31 AOÛT FÊTE DE L'ÉTÉ 3ÈME ÉDITION

CONCERT GRATUIT

18H00 1ère Partie
Apéro Concert
L'R DES CHANTS

RESTAURATION- BUVETTE



NUISI & CO

Alexandre MONDON, titulaire d'un certificat « BIOCIDE » (formation Formagiene : protocole de maîtrise sanitaire, désinfection, désinsectisation, traçabilité et réglementation). Sa société NUISI & CO est spécialisée dans la destruction de nuisibles : rongeurs, moustiques-tigres, chenilles processionnaires...

Son entreprise, tournée vers l'avenir, offre des solutions innovantes et efficaces pour répondre à tous les besoins. En effet, Alexandre, passionné de nature et de la préservation de la faune et de la flore, est formé et habilité pour l'utilisation de produits biologiques.

Ses méthodes, sa qualification et des formations régulières lui permettent d'appliquer des technologies de pointe, conformes aux normes les plus récentes, tout en préservant la santé et l'environnement.

Il intervient aussi bien auprès des professionnels (exploitations agricoles, restaurants, etc.) que des particuliers.

➤ **Contact : Alexandre MONDON au 06 59 95 47 16**
nusiandco@hotmail.com
www.nusiandco.com

AUX NOUVEAUX JEUNES CITOYENS

15 jeunes ayant eu 18 ans en 2023 et début 2024, accompagnés pour certains de leurs parents, ont été reçus le samedi 18 mai en la Maison Commune.

Après un discours de « bienvenue à l'âge de la majorité » par le maire Guy DUPUIT, les jeunes se sont vu remettre par les élus leur première carte d'électeur ainsi que le Livret du Citoyen.

Ce document présente les droits de tout citoyen (droit de vote, droits civiques, majorités civile, pénale et matrimoniale), ses devoirs, ainsi que les principes fondamentaux de la République dont ceux de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Guy DUPUIT a rappelé l'importance capitale du droit de vote : nos jeunes citoyens, représentant le futur de la France, ne doivent pas être des spectateurs mais les acteurs de leur destin.

En cette année électorale particulière, l'occasion ne leur a pas manqué d'exprimer leur voix puisqu'ils ont pu se rendre aux urnes lors des scrutins des élections européennes du 9 juin, puis des élections législatives convoquées exceptionnellement les 30 juin et 7 juillet.

Une belle entrée dans l'exercice de leur toute nouvelle citoyenneté.



VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Les 10 élus du CME se sont réunis plusieurs fois pour travailler sur leurs projets. Tous sont motivés pour voir leur travail se réaliser. Après plusieurs propositions, ils se sont décidés pour installer « un banc de l'amitié » dans le village.

Il faut maintenant plancher pour trouver le modèle approprié et trouver l'endroit idéal pour se rencontrer.

Cette initiative a pour but de permettre aux personnes esseulées de ne pas le rester trop longtemps. Les enfants souhaitent que ce banc de copains facilite les rencontres et les discussions entre Mézériatis.



Les enfants se sont réunis une dernière fois avant les vacances, le 24 juin. Après le goûter, les échanges furent constructifs afin de prendre des décisions sur le projet du banc de l'amitié. Ils ont débattu sur le choix du matériau, la forme et chacun a pu s'exprimer sur l'emplacement. Le Maire Guy DUPUIT les a encouragés et a souhaité qu'ils s'investissent davantage dans la décoration et la signification de cet endroit favorisant les amitiés.

Hélène, Gisèle, Florence, Josiane et Guy leur ont souhaité un bel été et de bonnes vacances.

LES GROUPES D'ÉLUS S'EXPRIMENT

Les nouvelles dispositions en matière de communication depuis ce nouveau mandat, pour les communes de plus de 2000 habitants, donnent maintenant la possibilité aux différents groupes d'élus formés lors des élections de communiquer dans les publications générales de la mairie.

À Mézériat le conseil municipal est composé de 19 conseillers, dont 15 conseillers pour le groupe AEM (Agir Ensemble Mézériat) et 4 conseillers pour le groupe J'Aime Mézériat.

AEM, AGIR ENSEMBLE MÉZÉRIAT

Le conseil municipal est à pied d'œuvre depuis maintenant 4 ans. Les 2/3 du mandat qui nous a été confié sont déjà écoulés. Un nombre certain de projets, qu'ils aient été initiés par nos prédécesseurs ou issus de notre volonté, ont été réalisés.

Mézériat se modernise. C'est un village dynamique qui évolue avec la société, les modes de vie et les nouveaux besoins.

Cette métamorphose de notre commune n'est pas le fruit du hasard mais d'un travail soutenu de toute l'équipe municipale.

Chaque commission composée de représentants des deux groupes d'élus, travaille avec sérieux, application et objectivité sur toutes les tâches, qu'elles soient imposées par la gestion quotidienne d'une commune ou liées aux projets en cours.

Pas de hiérarchie dans les dossiers, les sujets sont étudiés et préparés avec soin, en concertation avec tous les membres, afin d'assurer les meilleures décisions pour le bien-être de tous les Mézériatis.

Les décisions du conseil municipal ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Le travail quotidien et régulier au sein de chaque commission en collaboration avec les agents est le gage de l'accomplissement des projets mais aussi de la bonne gestion d'une commune.

Nous poursuivons notre ligne de conduite, fiers de ce qui a été accompli et déterminés dans notre implication quotidienne et dans l'avancement d'autres projets.

J'AIME MÉZÉRIAT

Le budget 2024 fait mention de sommes conséquentes allouées aux projets de rénovation de la salle des fêtes (705 054,27 €) et de sécurisation de la circulation (400 000 €).

Comme à l'accoutumée, les dossiers ne sont ni détaillés, ni débattus, ni votés en séance de conseil municipal. Il est dommage que le groupe majoritaire décide seul des projets à mener et soumette à délibération uniquement le budget et les demandes de subventions.

Lors des réunions publiques, des informations sont apportées aux habitants mais leurs remarques ne sont pas prises en compte : par exemple la suppression du ramassage des déchets en porte à porte au centre-village, imposée sans aucune concertation de la population. Dans ces réunions, les projets exposés ne sont pas soumis au vote, pourtant la majorité en place prônait « un fonctionnement fondé sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décisions » dans sa circulaire des élections, en 2020.

VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ DE FLEURISSEMENT INNOVE...



Les jardinières en plastique ont été remplacées par des jardinières en bois de châtaignier tout le long de la Grande Rue. Le comité a privilégié les plantes vivaces moins gourmandes en eau, sur l'ensemble des massifs de la commune. Un beau travail associatif à admirer sans modération !



CONCERT DU CLUB LOISIRS ET AMITIÉS

Innovation pour le Club Loisirs et Amitiés qui organisait son premier concert.

Accompagné de son complice accordéoniste Jean-François BAEZ, l'enfant du pays Jean-Charles RICHARD a interprété avec virtuosité de nombreuses créations musicales. Toutes composées par les deux musiciens, elles ont enchanté le public.



LES CENT PAS SE DÉGUISENT

Pour leur premier carnaval, l'association a accueilli les petits et les grands pour un après-midi convivial, dansant et festif.



VIE ASSOCIATIVE

LE FOOTBALL CLUB DES BORDS DE VEYLE

Les équipes Sénior du FCBV et de Saint-Laurent-sur-Saône ont disputé leur dernier match, accompagnées des jeunes des catégories U7, U9 et U11. C'était la fête au stade pour féliciter les joueurs de la montée en division 2 du District de l'Ain.



JUDO CLUB DE LA VEYLE

Paul BUISSON, 13 ans, obtient la première place au concours du jeune arbitre départemental, remporte la coupe du jeune arbitre rhodanien (Ain, Rhône et Ardèche) en arbitrant les championnats de bassin benjamin à Guilherand-Granges (Ardèche) et celle du jeune arbitre régional (AuRA).

Par ailleurs il est diplômé au niveau d'arbitre national de sport scolaire (UNSS).

Félicitations à ce jeune Judoka.



L'HARMONIE

C'est avec joie que les Mézériatis ont vu l'Harmonie les divertir avec deux nouveautés : une interprétation des meilleures compositions de Jean-Jacques GOLDMAN et un concert liant musique et théâtre avec la troupe « LES POTACHES ».

